



Agriculture biologique, biodiversité, protection du climat et prévention sanitaire

POUR UN CHANGEMENT DE PARCOURS
POLITIQUE - REMETTRE EN QUESTION LA
DOMINANCE DES MÉCANISMES ACTUELS
DU MARCHÉ



**mouvement
écologique**

erausgi vum Mouvement Ecologique asbl

Kontakt / Impressum

Mouvement Ecologique asbl

6, rue Vauban

L-2663 Luxembourg

Tel.: +352 439030-1

E-mail: meco@oeko.lu

www.meco.lu



1. Restopolis et Supply4Future - une réussite absolue

Pour rappel : depuis quelques années, Restopolis, la structure d'approvisionnement des cantines scolaires du ministère de l'Éducation, mène une politique d'achat exemplaire pour le Luxembourg. Alors qu'auparavant, le prix était le facteur déterminant dans le choix des produits alimentaires achetés pour la restauration scolaire, aujourd'hui, leur qualité et leur origine sont également des critères essentiels. Au lieu que le prix soit déterminant à 100 % (comme c'est malheureusement encore le cas aujourd'hui pour la plupart des commandes de fruits destinés aux écoles par le ministère de l'Agriculture...), les critères d'appel d'offres actuels de Restopolis mettent l'accent sur la promotion de l'agriculture (biologique) locale et de ses produits, la biodiversité et la santé.

Avec la plateforme Supply4Future, Restopolis et le ministère de l'Éducation ont ouvert de nouveaux débouchés commerciaux importants, relativement sûrs et extrêmement importants pour tous les produits locaux, ce qui est durable et essentiel pour l'agriculture luxembourgeoise.

Et ce, après des années d'engagement très constant et persévérent, notamment de la part du Mouvement Ecologique.

Citation tirée de la plateforme : « Avec plus de 117 sites (cantines et cafétérias), 3 millions de repas servis et 5 millions de produits vendus en cafétéria chaque année, ainsi qu'un volume d'achat important, Restopolis joue un rôle central dans le développement d'un système alimentaire durable, transparent et équitable. »

L'agriculture conventionnelle et l'agriculture biologique bénéficient ainsi d'un marché beaucoup plus favorable dans le domaine des cantines scolaires. Une situation gagnant-gagnant :

- Promotion générale de l'agriculture locale et, dans le cas de l'agriculture biologique, promotion supplémentaire de la biodiversité, de la protection du climat, des animaux et de la santé ;
- Crédit d'une valeur ajoutée dans la chaîne de valeur économique ;
- Accès pour tous les enfants et adolescents à la meilleure alimentation possible, indépendamment de leur origine socioculturelle.

La stratégie Supply4Future a fait ses preuves ; elle s'avère extrêmement pratique et efficace dans la pratique !



Eine Sprungbrett für den Bio-, Regional- und Bioregional-Landbau

Dank Supply4Future nehmen biologische, regionale und bioregionale Produkte wieder einen zentralen Platz in den Schul- und Universitätskantinen ein.

Einkäufe
Lokale Produkte

2025

71%

Umgesetzt von S4F

Ziel PAN-BIO2025: 50%

Einkäufe
Bio-lokale Produkte

2025

26%

Umgesetzt von S4F

Ziel PAN-BIO2025: 20%

Extrait du site officiel de Supply4Future

Critères d'attribution pour les achats de Restopolis / Supply4Future

Supply4Future applique les critères d'attribution suivants (situation en mars 2025) :

Prix : 40 %

Qualité biologique : 27 % Origine locale : 23 % Livraison locale : 10 %

Cela signifie que le prix continue de jouer un rôle important. Mais dans l'ensemble les conditions de production sont davantage prises en compte.

Le critère « production biologique » joue ici le rôle le plus important avec 27 %, suivi de l'« origine locale » avec 23 %.

Un produit biologique qui est également produit localement est le mieux noté (27 % + 23 %).

Mais un produit issu de l'agriculture biologique provenant d'un périmètre donné (celui-ci varie selon la catégorie de produits, la grande région proche étant parfois incluse) peut également être mieux évalué si le produit conventionnel n'est pas livré localement (27 % pour le critère bio, 23 % pour l'origine locale exclusive).

Pour le secteur biologique en particulier, l'innovation de Restopolis est arrivée à un moment extrêmement important : après la période Covid, durant laquelle le secteur a connu une évolution très positive, les ventes ont chuté. Certains agriculteurs biologiques ont même envisagé de revenir à la production conventionnelle.

La stratégie d'achat moderne de Restopolis, mise en place par le ministère de l'Éducation, peut donc à juste titre être considérée comme l'une des mesures les plus importantes prises au cours des dernières années au service de l'agriculture (biologique) luxembourgeoise et du développement durable.

La nouvelle culture d'achat pour les écoles a d'ailleurs été introduite par le ministère de l'Éducation et Restopolis sans l'intervention ni le soutien financier du ministère de l'Agriculture. Contrairement au ministère de l'Éducation, le ministère de l'Agriculture tarde depuis des années à mettre en place un cadre et une structure (par exemple, une plateforme similaire à Supply4-Future pour les écoles) afin que les aliments biologiques et régionaux soient proposés de manière générale dans d'autres cantines publiques (hôpitaux, maisons de retraite, etc.). Il manque ainsi de créer des débouchés sûrs pour ses producteurs.

Restopolis, en revanche, a ouvert de nouvelles perspectives et peut se targuer d'avoir développé des perspectives positives en ces temps difficiles pour l'agriculture.



L'initiative Supply4Future du ministère de l'Éducation : pionnière pour le développement de l'agriculture luxembourgeoise, elle a particulièrement influencé

2. Une success story qui risque toutefois, dans sa forme actuelle, entre autres, par le ministère de l'Agriculture

Il convient de préciser d'emblée que l'analyse qui suit ne repose pas sur un échange direct avec la ministre de l'Agriculture Martine Hansen. Celle-ci a en effet déclaré à plusieurs reprises qu'elle n'était que très peu intéressée par un dialogue avec les organisations environnementales et que, même si elle soutenait l'agriculture biologique, elle ne souhaitait pas lui accorder une importance supérieure à celle de l'agriculture conventionnelle. À ce jour, la ministre de l'Agriculture n'a pas cherché à dialoguer avec les milieux environnementaux, mais a plutôt fait savoir qu'elle estimait qu'un tel dialogue n'était pas utile (même dans le cadre du plan d'action bio).

Il n'est actuellement pas question que les achats effectués par Restopolis / Supply4Future continuent à donner la priorité aux produits agricoles biologiques locaux (dans un contexte économique où le prix joue toujours un rôle, mais qui est moins important).

Cependant, divers milieux font pression pour que les aliments produits localement de manière conventionnelle soient mieux classés que les aliments biologiques produits à l'étranger.

À première vue, cela peut sembler compréhensible. Mais cette modification de la politique d'achat aurait des conséquences extrêmement importantes, notamment pour le développement de l'agriculture biologique au Luxembourg.

Les modifications proposées par différents acteurs sont emblématiques des problèmes centraux qui influencent depuis longtemps les débats sur l'agriculture.

Voici pourquoi une modification des critères en faveur de la production locale conventionnelle par rapport à la production biologique non locale poserait également des problèmes pour l'agriculture biologique au Luxembourg et le développement durable :

Il faut tout d'abord savoir que les aliments biologiques achetés par **Supply4Future proviennent principalement de la région et des pays de l'UE**, car Restopolis achète en priorité des produits saisonniers, ce qui est positif.

Ainsi, lorsque des produits biologiques sont achetés à l'étranger, il ne s'agit pas de fraises d'Afrique du Sud, mais de produits qui ne sont pas (suffisamment) disponibles dans la production locale.

Les aliments non biologiques locaux présentent logiquement les mêmes avantages que les aliments biologiques locaux par rapport aux aliments conventionnels : avantages considérables pour la biodiversité, la protection du climat, absence ou réduction significative de la pollution par les pesticides, etc.



Raison n° 1 : inciter les exploitations conventionnelles à se convertir à l'agriculture biologique

Jusqu'à présent, un agriculteur local savait qu'il valait la peine de passer de la production conventionnelle à l'agriculture biologique, car cela lui garantissait des débouchés sûrs chez Supply4Future.

En effet, Supply4Future accorde une certaine priorité aux aliments biologiques produits localement par rapport à tous les aliments conventionnels produits localement et à tous les aliments non locaux (aliments conventionnels et biologiques).

Si cette « concurrence » venait à disparaître, l'incitation pour de nombreux agriculteurs conventionnels à passer à la production biologique serait affaiblie. Dans la situation actuelle de l'agriculture, cette incitation est absolument nécessaire, compte tenu notamment de la fluctuation des prix entre les produits biologiques et conventionnels, de la politique actuelle de subventions publiques, etc.

Il est tout à fait normal que les agriculteurs réagissent également au marché et aux débouchés commerciaux. Avec le changement souhaité par différents acteurs, la situation serait plutôt la suivante : il existe certes quelques rares producteurs biologiques locaux, mais ceux-ci ne constituent pas une véritable concurrence pour les ventes des agriculteurs conventionnels. Comme il n'y aurait plus de pression exercée par les producteurs étrangers d'ali-

ments biologiques qui influencent le marché, une incitation centrale disparaîtrait pour passer de la production classique (mais en partie polluante) qu'ils connaissent à l'agriculture biologique.

L'un des arguments centraux en faveur de ce mode de production est la garantie des débouchés, et à cet égard, Supply4Future doit absolument continuer à miser sur l'agriculture biologique à l'avenir.

La structure actuelle des appels d'offres de Supply4Future contribue ainsi de manière décisive à la transition de l'agriculture vers le développement durable et une agriculture tournée vers l'avenir. Car personne ne doit se faire d'illusions : à moyen et long terme, seule une politique agricole qui ne repose pas sur la surexploitation de la nature pourra survivre.

Les chiffres relatifs au développement de l'agriculture biologique au Luxembourg montrent à quel point cela est nécessaire : le Luxembourg a tout simplement manqué de moitié l'objectif qu'il s'était fixé dans son plan d'action biologique (PAN-Bio) : au lieu des 25 000 hectares de terres consacrées à l'agriculture biologique prévus d'ici 2025, il n'y en avait que 9 328 en 2024. L'objectif était pourtant de 20 % de la superficie agricole. Cette situation est un constat d'échec pour la politique agricole luxembourgeoise. L'agriculture biologique au Luxembourg reste sous-développée par rapport à toute une série de pays européens.

Entwicklung der Fläche

Entwicklung der ökologisch bewirtschafteten Fläche in Bezug zur gesamten landwirtschaftlichen Nutzfläche des Landes (in Hektar)



Source : Portail agricole Landwirtschaft.lu, <https://agriculture.public.lu/de/agrarstatistik/biologische-landwirtschaft.html>

Objectif initial PAN Bio : 20 % d'agriculture biologique - le résultat obtenu est bien inférieur



Source : « Bio en chiffres » sur bio2025.lu, <https://bio2025.lu/akteure-und-label-in-luxemburg/bio-entdecken/>

On peut affirmer sans crainte de se tromper que le Luxembourg serait encore plus loin d'atteindre les objectifs de son Plan d'action biologique sans l'existence de Supply4future de Restopolis. L'augmentation des surfaces cultivées est due à l'initiative de Restopolis.

En réalité, le ministère de l'Agriculture devrait être reconnaissant envers le ministère de l'Éducation pour son rôle de pionnier en matière d'agriculture durable.

Si l'attrait des cantines publiques en tant que débouché venait à disparaître, l'avenir du développement de l'agriculture biologique au Luxembourg serait très incertain. La réussite de la mise en œuvre du prochain plan d'action bio serait alors remise en question !

On a l'impression que certains acteurs, comme la ministre de l'Agriculture, sont convaincus que les agriculteurs bio ac-

tuels, qui agissent pour la plupart par conviction profonde, peuvent continuer à produire comme ils le font, car ils ne représentent qu'un faible pourcentage et ne constituent pas une « concurrence » pour l'agriculture conventionnelle.

Mais la conversion urgente d'autres exploitations conventionnelles n'est ni reconnue ni recherchée ! On murmure même que les objectifs du nouveau plan d'action biologique visant à développer l'agriculture biologique devraient donc être fixés à un niveau très modeste.

Enfin, si les gouvernements précédents et actuel avaient soutenu plus systématiquement l'agriculture biologique depuis longtemps, la production nationale d'aliments biologiques serait bien plus élevée et les besoins en produits importés bien moindres. Cette erreur ne doit pas se reproduire.



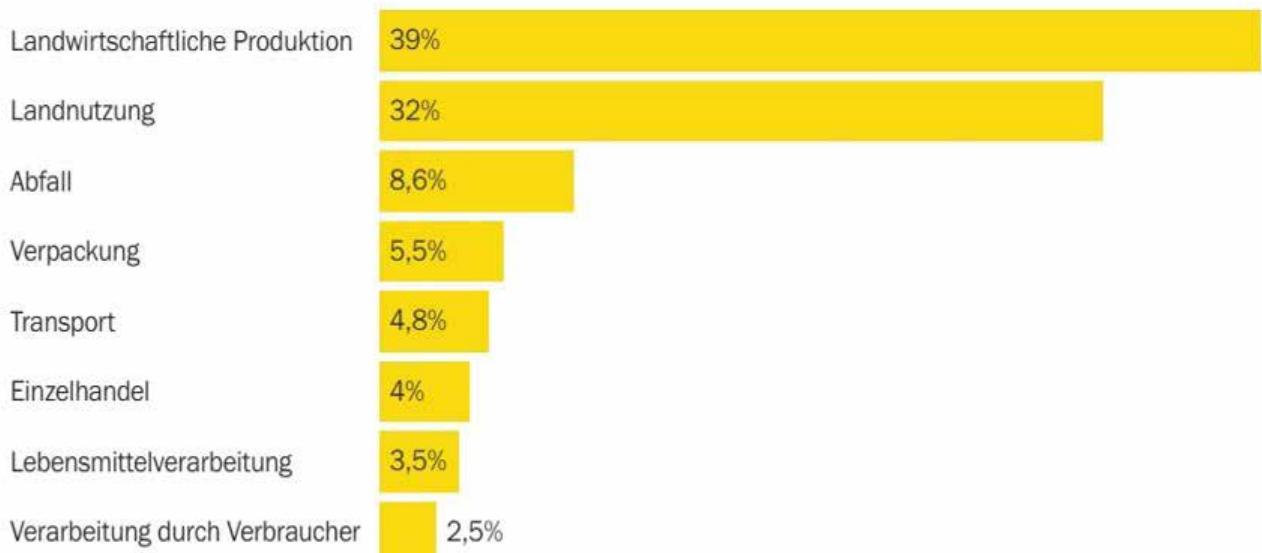
Raison n° 2 : le principal responsable des émissions de CO₂ est la culture, et non le transport.

Comme le montrent de nombreuses études, ce n'est pas le transport qui est principalement responsable des émissions de CO₂ générées par la production alimentaire, mais surtout la production elle-même.

Les calculs montrent que seuls 5 à 20 % environ de l'impact climatique sont dus au transport des produits alimentaires. D'un point de vue écologique, les produits biologiques fabriqués un peu plus loin sont beaucoup plus durables que les aliments conventionnels produits localement.

CO₂-Emissionen bei Lebensmitteln nach Produktionsschritten

Die Grafik zeigt, wie sich der komplette CO₂-Ausstoß des Essens anteilig auf die verschiedenen Anbau- und Produktionsschritte verteilt. Die Angaben sind in Prozent.



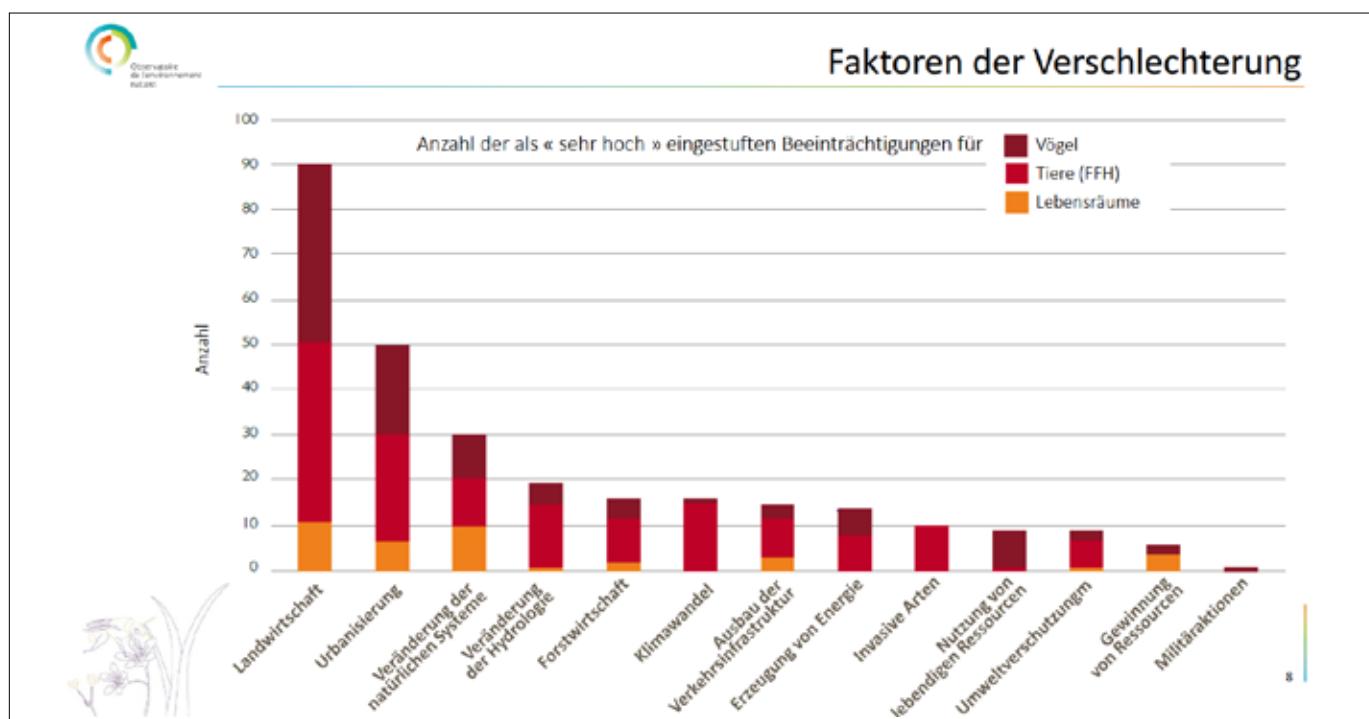
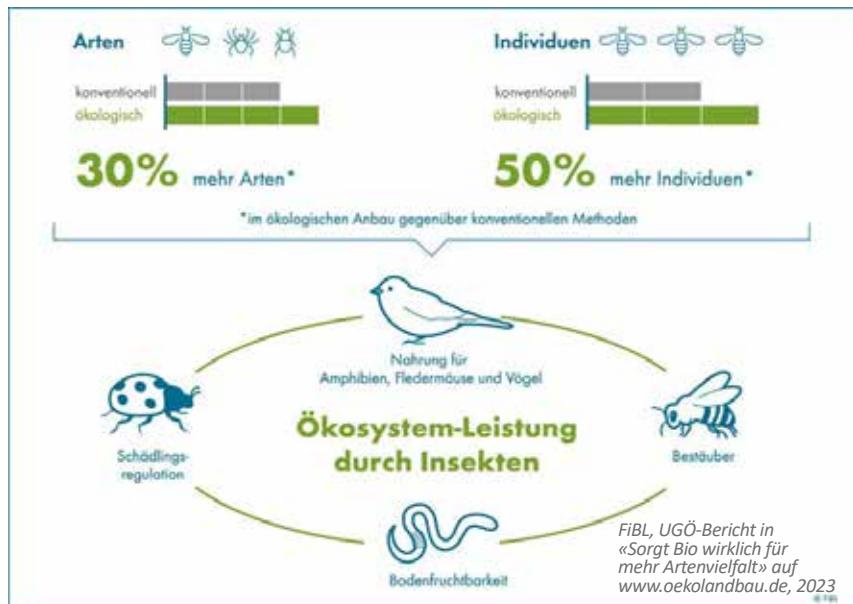
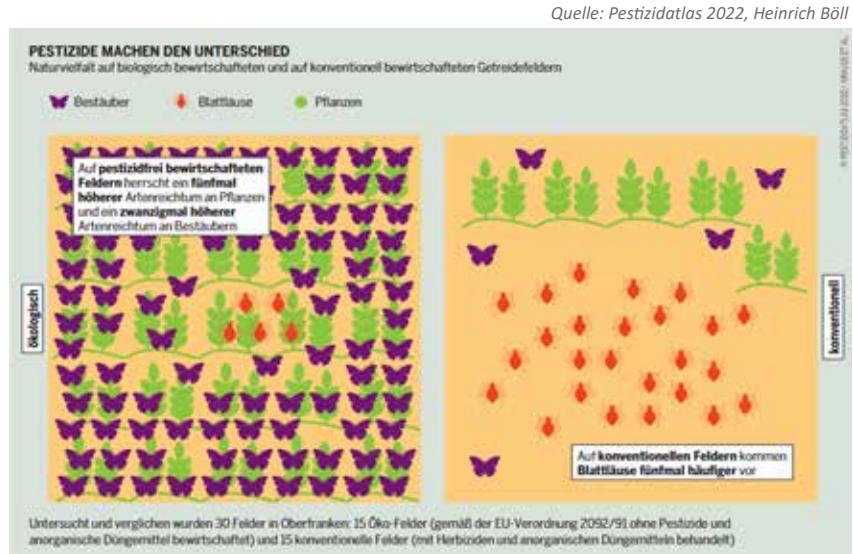
Quelle: Our World in Data/Crippa M. et al. (2021)

Raison n° 3 : la biodiversité et la protection du climat ne doivent pas s'arrêter aux frontières nationales.

Il serait tout à fait absurde que le Luxembourg ignore les répercussions de la production de ses denrées alimentaires lorsque celle-ci a lieu à l'étranger.

Toute dégradation de la biodiversité et du climat nous concerne tous, ainsi que les générations futures : l'agriculture biologique est durable et préserve l'environnement, qu'elle soit pratiquée localement ou à 100 km de distance.

Les graphiques présentés sur cette page montrent clairement l'importance des différences entre la production biologique et la production conventionnelle.



Quelle: Aktivitätsbericht des Observatoire de l'environnement naturel 2017-2021 - Pressekonferenz 29. März 2022

Raison n° 4 : les aliments issus de l'agriculture biologique. à l'école, il faut proposer les aliments les moins contaminés par des substances nocives

Les analyses réalisées par Sécurité Alimentaire prouvent que les aliments issus de l'agriculture biologique contiennent généralement beaucoup moins de pesticides que ceux issus de l'agriculture conventionnelle. Il est également avéré que les analyses capillaires réalisées sur des enfants à la demande du ministère de la Santé et effectuées par le LIH ont révélé que tous les enfants luxembourgeois présentaient des traces de pesticides.

Cependant, chez les enfants qui consomment principalement des aliments biologiques, cette contamination était nettement moins importante (voir l'extrait de l'étude sur cette page). Les analyses de la poussière domestique (voir graphique ci-dessous), réalisées à la demande du Mouvement Ecologique, montrent une contamination systématique de l'ensemble de la population.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Jusqu'à 88 polluants différents trouvés dans les cheveux des enfants luxembourgeois

Une étude novatrice du LIH vise à améliorer les mesures de protection des enfants contre l'exposition à la pollution

19 juillet 2022

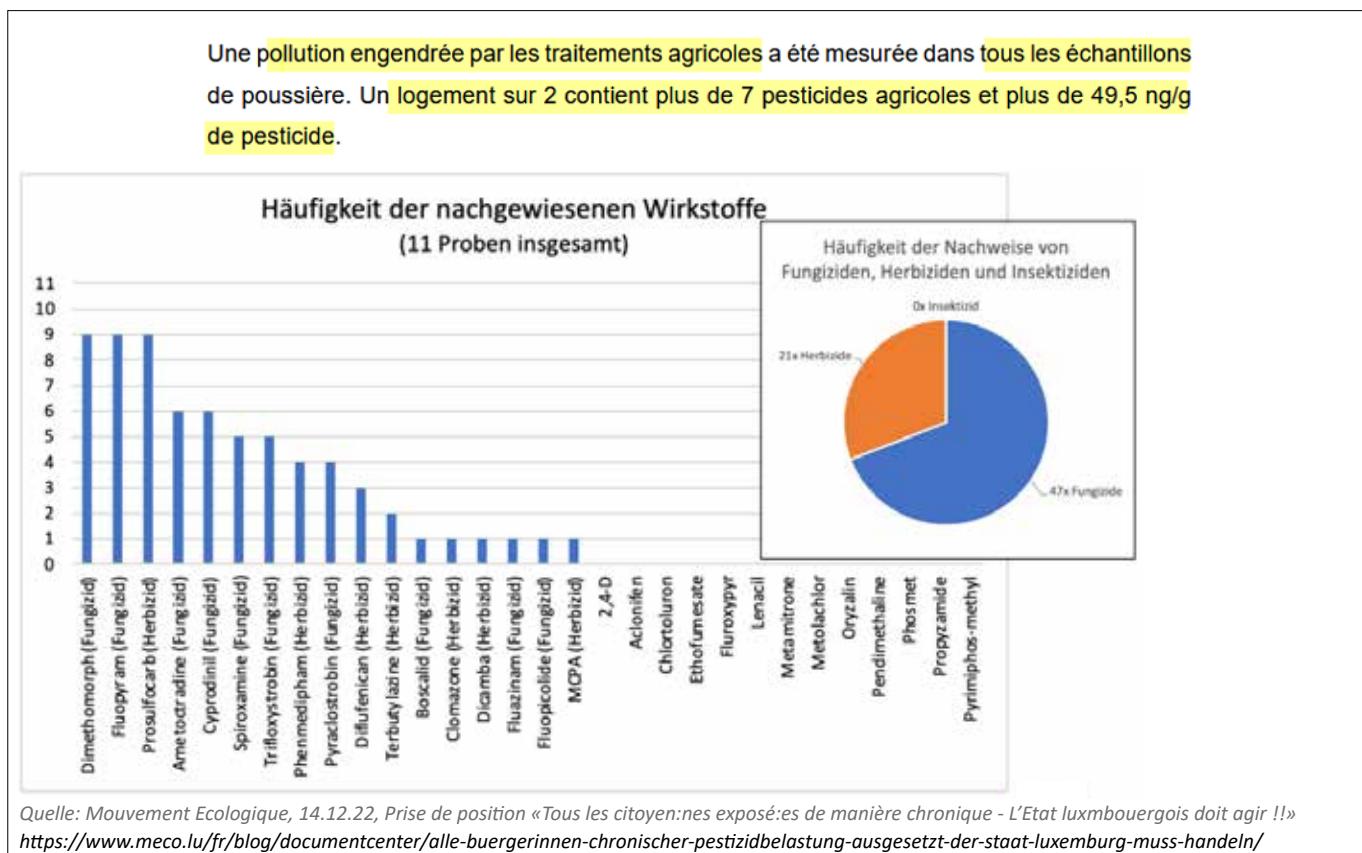
UNITÉ DE RECHERCHE SUR LA BIOSURVEILLANCE HUMAINE / DÉPARTEMENT SANTÉ DE PRÉCISION



61 Verbindungen in seinem Haar hatte, wobei die Werte zwischen 29 und 88 pro Probe lagen. Am höchsten war die Konzentration von Bisphenol A (BPA), das üblicherweise bei der Herstellung von Kunststoffen verwendet wird, mit 133,6 pg/mg. Obwohl persistente organische Schadstoffe in Europa seit über 20 Jahren verboten sind, wurden sie in mehr als der Hälfte der Proben gefunden, was darauf hindeutet, dass die starke industrielle Vergangenheit Luxemburgs in Verbindung mit der langen Abbaudauer dieser Chemikalien zu einer anhaltenden Belastung der Kinder führen könnte. Auch Pestizide wurden in allen Proben häufig nachgewiesen.

Interessanterweise wurde festgestellt, dass die Exposition gegenüber Schadstoffen in jüngeren Jahren höher ist, und dass Jungen stärker nicht persistenten Pestiziden gegenüber exponiert sind als Mädchen. Dies legt die Vermutung nahe, dass es einen physiologischen und verhaltensmäßigen Dimorphismus zwischen den Geschlechtern gibt. Darüber hinaus wiesen Kinder, die sich überwiegend biologisch ernähren, deutlich niedrigere Konzentrationen von 17 Schadstoffarten in ihrem Haar auf.

Quelle: Luxembourg Institute of Health, 19.07.2022, Pressemitteilung «Jusqu'à 88 polluants différents trouvés dans les cheveux des enfants luxembourgeois»
<https://www.lih.lu/fr/article/jusqua-88-polluants-differents-trouves-dans-les-cheveux-des-enfants-luxembourgeois/>



Raison n° 5 : les écoles doivent être crédibles auprès des enfants, des adolescents et des parents

Les politiciens aiment à dire que les citoyens sont trop focalisés sur leurs propres intérêts, et on parle souvent du syndrome « *pas dans mon jardin* » des citoyens. Mais si le gouvernement luxembourgeois changeait d'avis et donnait la priorité à la production

conventionnelle locale plutôt qu'aux produits bio non locaux, c'est exactement ce qui se passerait, et ce dans le pire des cas.
Est-ce vraiment ce que l'on veut transmettre aux enfants ?



3. La position de Martine Hansen, ministre de l'Agriculture et de la Protection des consommateurs, vis-à-vis de l'agriculture biologique

La ministre de l'Agriculture Martine Hansen défend avant tout les intérêts de l'agriculture conventionnelle. Il est certes de son devoir de s'engager également en faveur des intérêts des agriculteurs conventionnels. Mais : ne serait-ce pas également le rôle d'une ministre de l'Agriculture – également en sa qualité de ministre de la Protection des consommateurs ! – de contribuer parallèlement, pour les raisons susmentionnées, à promouvoir de manière plus cohérente l'agriculture biologique, voire à lui donner la priorité ? Malheureusement, la ministre a souligné à plusieurs reprises – y compris lors d'une réunion officielle avec le Mouvement Ecologique – que « *l'agriculture biologique n'est pas une priorité* ». Pourtant, toutes les analyses scientifiques montrent que cette agriculture est la plus souhaitable du point de vue de la biodiversité, du climat, de la protection de la santé et du bien-être animal. Une ministre est tenue de respecter TOUS les objectifs d'un gouvernement, y compris ceux liés à l'éologie. À cet égard, elle devrait développer de manière cohérente l'agriculture biologique. Cependant, les efforts restent limités.

- L'exemple des 20 millions d'euros que l'État luxembourgeois souhaite investir dans la construction de serres plutôt grandes (investissement minimum de 1 million d'euros) pour la culture de fruits et légumes montre bien que c'est le cas. Du point de vue du Mouvement Ecologique, l'agriculture biologique aurait dû être obligatoire, ou tout au moins le cahier des charges de l'appel d'offres aurait dû inclure certains critères écologiques pour la culture. Or, cela n'a pas été le cas ! Cela aurait pourtant été tout à fait possible et n'aurait été que la conséquence logique de nombreuses déclarations gouvernementales (cf. objectifs de durabilité, PAN-Bio, etc.).
- Mais la manière dont est mené le plan d'action pour l'agriculture biologique en dit long. Le plan d'action actuel expire en 2025, et un nouveau plan d'action bio doit être présenté à la fin de l'automne. À ce jour, aucun projet n'a toutefois été présenté, et son élaboration se

fait à huis clos, sans aucune table ronde réunissant tous les acteurs de l'agriculture biologique.

Selon les informations du Mouvement Ecologique, la ministre Martine Hansen semble désormais également s'engager en faveur d'une modification des dispositions actuelles de Restopolis, comme indiqué ci-dessus, ce qui reflète une fois de plus cette vision de manière extrêmement frappante.

Si cela peut être considéré à court terme comme étant dans l'intérêt des agriculteurs locaux conventionnels, cela a généralement des conséquences extrêmement négatives, comme l'explique le présent avis.

En d'autres termes, non seulement la ministre ne s'engagerait pas suffisamment en faveur du développement de l'agriculture biologique, mais elle semblerait même militer activement pour un retour en arrière ou ne pas vouloir utiliser tous les leviers à sa disposition pour que ce développement puisse se faire de manière suffisamment cohérente.

Et ce, à une époque où l'agriculture biologique, comme nous l'avons déjà mentionné, ne connaît pas le développement nécessaire et prévu, notamment en raison d'un manque de soutien politique et de certains problèmes de mise en œuvre !

La ministre de l'Agriculture se fait ici le porte-parole d'une politique agricole moins axée sur la durabilité.

Et ce, alors qu'en tant que ministre, elle devrait être parfaitement consciente que la discrimination à l'égard des denrées alimentaires issues de l'agriculture biologique à l'étranger serait non seulement synonyme d'inconvénients généraux sur le plan écologique, sanitaire et pédagogique, mais se ferait également au détriment du développement de l'agriculture biologique locale.

Il est également bien connu que le développement de l'agriculture biologique au Luxembourg même réduirait considérablement les émissions d'ammoniac, les émissions de gaz à effet de serre, etc. de l'agriculture luxembourgeoise, ce qui profiterait à l'ensemble du secteur.



Produits biologiques non locaux : concurrence tout au plus ponctuelle pour les aliments produits localement par Supply4Future

D'où vient l'argumentation des représentants de l'agriculture selon laquelle les produits bio non locaux constituerait un « danger » pour les denrées alimentaires locales conventionnelles ? Eh bien, aucun exemple concret n'est avancé.

Aucun secteur de produits n'a été cité, et encore moins plusieurs (à titre d'information : Restopolis commande au total plus de 300 produits différents), dans lequel les produits biologiques étrangers auraient complètement évincé du marché les produits conventionnels locaux. Et si tel était le cas ponctuellement, il faudrait clairement nommer ces produits, analyser les raisons et, le cas échéant, rechercher des solutions ponctuelles, au lieu de remettre en question tout un système de manière générale.

La question est de savoir quels secteurs sont couverts à 100 % par le bio (local et non local) et supplantent ainsi la production conventionnelle luxembourgeoise. Si tel était le cas dans un secteur, combien de produits bio proposés sont fabriqués localement et combien proviennent de l'étranger ? Et enfin, que peut-on faire pour promouvoir la production nationale ?

La seule chose compréhensible est que les exploitations conventionnelles qui souhaitent étendre leur production pourraient avoir plus de difficultés à y accéder si ces produits, qui sont actuellement plutôt des « produits de niche », sont déjà « couverts » par des producteurs biologiques.

Le Mouvement Ecologique salue expressément l'esprit d'initiative des agriculteurs qui diversifient leur production. Mais il faut dire que des exemples isolés – qui doivent encore être divulgués – ne doivent pas conduire à remettre en question l'ensemble du système.

Dans cette situation, ceux qui affirment que les agriculteurs conventionnels devraient être soustraits à la « concurrence » des agriculteurs biologiques locaux font fausse route ! Il faut plutôt raisonner dans l'autre sens : les agriculteurs conventionnels doivent être encouragés à développer leur production et incités à se convertir au bio, contribuant ainsi au développement de l'agriculture biologique au Luxembourg.

On peut supposer que la ministre de l'Agriculture et de la Protection des consommateurs ne fait pas cela et ne souhaite pas le faire, à savoir convaincre les agriculteurs conventionnels de se convertir à la production biologique.

En effet, l'objectif devrait être que, lorsque les agriculteurs s'engagent dans une nouvelle voie et se diversifient, ils soient soutenus autant que possible afin qu'ils puissent pratiquer une agriculture biologique ! Cela devrait précisément être l'objectif d'une politique agricole axée sur la durabilité.

On a ainsi l'impression que l'objectif est de lutter de manière générale contre l'agriculture biologique, sans qu'il y ait réellement besoin d'agir, au lieu de développer des solutions concrètes et pratiques pour résoudre d'éventuels problèmes ponctuels.

Il s'agit bien plus d'un problème idéologique que d'un problème réel ! Seulement, cela n'est pas dit ouvertement...

4. Le rôle douteux de la Provençale - Une entreprise privée comme moteur «politique» ?

Quand on parle de restauration publique, impossible de passer à côté de la Provençale. Elle occupe actuellement une **position dominante sur le marché de la distribution dans le secteur de la restauration** (ainsi qu'une place très importante dans la transformation) et semble savoir en tirer parti.

Presque tous les producteurs dépendent de *Provençale* : en tant que transformateur de produits agricoles et horticoles, mais aussi en tant que distributeur de marchandises à tous les niveaux. Elle approvisionne également Supply4Future, notamment parce que cela est extrêmement difficile à réaliser sur le plan logistique pour un agriculteur individuel et que celui-ci n'a souvent pas les capacités nécessaires pour garantir un niveau élevé de sécurité alimentaire.

L'ensemble du secteur dépend donc de la collaboration avec la *Provençale*.

Les mérites de la Provençale sont indéniables dans ce contexte : le secteur profite de son offre et de ses services de qualité.

Mais la manière dont Provençale utilise cette position dominante sur le marché soulève tout de même des questions. Le Mouvement Ecologique dispose de suffisamment d'informations qui montrent clairement que Provençale s'engage en faveur de la modification mentionnée ci-dessus au profit des denrées alimentaires produites localement dans le système Supply4Future. Cependant, des problèmes fondamentaux découlant de la domination très systématique du marché par Provençale apparaissent également.

- **Problème n° 1 : les agriculteurs dépendent des réseaux de distribution de la Provençale – cette dépendance est renforcée.**

Il est largement connu dans le secteur que Provençale peut exercer des pressions sur les agriculteurs qui souhaitent fournir certains produits alimentaires aux écoles sans recourir aux services de Provençale. Que ce soit en passant par une autre structure de distribution (dont il existe très peu) ou en créant eux-mêmes une telle structure avec d'autres agriculteurs.

Si un agriculteur souhaite emprunter « d'autres voies de commercialisation » (par exemple, directement avec Supply4Future), il est menacé de voir l'ensemble de ses relations commerciales avec l'agriculteur résiliées, c'est-à-dire que la distribution et, le cas échéant, la transformation de ses produits ne seront plus assurées.

Mais peu d'agriculteurs peuvent se le permettre, car tous les produits alimentaires ne peuvent pas être vendus via *Supply4Future*, entre autres.

La stratégie actuelle de *Provençale* empêche ainsi ses concurrents de s'implanter sur le marché. Selon le Mouvement Ecologique, cette attitude d'un acteur dominant le marché est extrêmement problématique et devrait faire l'objet d'un examen juridique.

En effet, cette approche complique la situation pour tous les agriculteurs (conventionnels et biologiques) qui souhaitent di-

versifier leur distribution.

Remarque : c'est également l'une des raisons pour lesquelles l'objectif initial de *Supply4Future*, qui était d'augmenter l'approvisionnement décentralisé des écoles (les agriculteurs ou les communautés agricoles devaient pouvoir approvisionner directement les écoles, indépendamment d'un prestataire commercial externe tel que la Provençale), n'a pas pu être atteint.

- **Problème n° 2 : Provençale empêche la diversification des structures de distribution et renforce sa position dominante sur le marché.**

En raison de cette situation, non seulement les agriculteurs sont à la merci de la *Provençale*, mais en outre, il n'y a pratiquement pas de nouvelles structures de distribution et celles qui existent ont parfois des difficultés à attirer de nouveaux agriculteurs pour leurs services (même si ceux-ci pourraient être intéressés).

Cela conduit à un renforcement quasi monopolistique. Étant donné qu'il est toujours judicieux, et ce de manière compréhensible, de ne pas être exposé à un seul acteur du marché, cela complique la situation de tous les agriculteurs.

Les règles de concurrence de l'UE visent à garantir la libre concurrence. Tous les agriculteurs doivent pouvoir accéder aux marchés à des conditions équitables. Il incombe au gouvernement de veiller à ce que cela soit le cas.

- **Problème n° 3 : manque de structures de transformation au Luxembourg – là encore, la Provençale joue un rôle**

Au Luxembourg, les structures de transformation des denrées alimentaires sont extrêmement sous-développées, notamment au niveau de la production biologique.

Ce n'est certainement pas, a priori, la responsabilité de la *Provençale*, qui accomplit un travail efficace. Cela tient certainement aussi, entre autres, à la taille du Luxembourg et surtout au manque d'initiative du ministère de l'Agriculture dans ce domaine.

Le ministère devrait assumer davantage ses responsabilités et, en collaboration avec les acteurs concernés, élaborer des solutions pour optimiser les structures de transformation et soutenir leur mise en œuvre.

Mais malgré tout, la stratégie de la Provençale doit également être remise en question, notamment au vu de l'approche déficiente du ministère, qui donne le ton : en effet, elle poursuit la même stratégie pour les structures de transformation que pour les structures de distribution : elle insiste sur son exclusivité.

Cela rend également difficile une certaine diversification des structures de transformation : le rôle dominant de Provençale sur le marché s'en trouve renforcé. Cela est particulièrement

contre-productif pour l'agriculture biologique, qui souffre d'un manque criant de structures de transformation.

Or, si l'on souhaite promouvoir l'agriculture biologique locale, il serait particulièrement important qu'un développement ait lieu dans ce domaine.

• Problème n° 4 : forte dépendance vis-à-vis de la tarification de *Provençale*

Jusqu'à présent, Provençale semble mener une politique d'achat correcte vis-à-vis des agriculteurs. Mais toute dépendance est toujours problématique. On sait également que Provençale, en tant que grossiste, peut, grâce à la marge bénéficiaire qu'elle applique sur les denrées alimentaires et aux prix qui en résultent, influencer le marché et déterminer quels produits sont plus ou moins demandés.

Dans ce domaine, les agriculteurs sont également à la merci de la Provençale.

La question se pose de savoir s'il est sain qu'un seul acteur puisse déterminer à ce point la politique des prix de la production agricole luxembourgeoise. Probablement pas... En effet, on parle généralement de l'importance de la présence de plusieurs acteurs sur le marché afin de garantir des prix équitables et corrects à moyen et long terme. Actuellement, les producteurs sont relativement exposés à un prestataire de services dominant le marché.

À cela s'ajoute le fait que Provençale semble vouloir participer activement à la politique agricole luxembourgeoise et commercialise elle-même des denrées alimentaires issues principalement de l'agriculture conventionnelle.

Elle semble ainsi avoir fortement soutenu la modification susmentionnée de la politique d'achat de *Supply4Future*.

Lors d'un entretien avec le Mouvement Ecologique, l'un des principaux responsables de la *Provençale* a clairement indiqué qu'il n'était plus possible d'accepter l'orientation actuelle de *Supply4Future*. La hiérarchie d'évaluation des produits conventionnels locaux et des produits bio non locaux devait être modifiée en faveur des aliments conventionnels produits localement. La ministre de l'Agriculture serait contactée à ce sujet, car une telle politique agricole ne pouvait pas bénéficier du soutien de la Provençale.

On sait que cela fait l'objet de discussions au sein de la coalition, certainement aussi en raison des pressions exercées par divers milieux agricoles.

Comme nous l'avons déjà mentionné, il est de notoriété publique que la ministre de l'Agriculture est également favorable à une modification des critères.

Il n'y a peut-être pas de lien direct, mais il est tout de même intéressant de savoir que Provençale est propriétaire de la marque « Lëtz » qu'elle a lancée et que de nombreux produits sont commercialisés sous cette appellation. Du pop-corn au cola en passant par les légumes ou les sushis... il s'agit principalement d'aliments issus de l'agriculture conventionnelle.

La démarche de *Provençale* soulève fondamentalement la question suivante : s'agit-il en partie d'une exploitation problématique d'une position dominante sur le marché ou d'une approche légitime dans le cadre d'une économie de marché ?

En effet, toute la politique de *Provençale* consiste à exploiter, consolider et renforcer sa position extrêmement dominante sur le marché ! Et ce, à tous les niveaux : achats, production, commercialisation, mais aussi transformation !

Cette position dominante est-elle saine et souhaitable pour un pays ? Est-elle vraiment « résiliente », comme diraient les ministres d'État actuels ?

Le Luxembourg souhaite-t-il délibérément confier de plus en plus le secteur si important de l'approvisionnement alimentaire dans la restauration, les cantines, les grandes structures de vente... à une seule entreprise privée ?

Voulons-nous, voulons-nous, en tant que politique agricole, être exposés de cette manière au comportement d'un acteur ?

Conclusions du Mouvement Ecologique

Si, dans le débat sur l'orientation de la politique agricole luxembourgeoise, nous sommes confrontés à la situation actuelle, cela est en grande partie dû à la politique agricole erronée menée au cours des législatures précédentes, mais aussi à la position et à l'orientation fondamentales du gouvernement actuel.

- Si ce gouvernement et les précédents avaient, à l'instar d'autres pays ou du moins de régions de la taille du Luxembourg, mis en place une plateforme pour approvisionner toutes les cantines publiques en produits alimentaires locaux et biologiques, cela aurait déjà donné un coup de fouet à l'agriculture il y a des années ! C'est uniquement grâce à l'initiative du ministère de l'Éducation que ce dossier a enfin avancé !
- Si ce gouvernement et les précédents avaient, à l'instar d'autres pays ou du moins de régions de la taille du Luxembourg, mis en place une plateforme pour approvisionner toutes les cantines publiques en produits alimentaires locaux et biologiques, cela aurait déjà donné un coup de fouet à l'agriculture il y a des années ! C'est uniquement grâce à l'initiative du ministère de l'Éducation que ce dossier a enfin avancé !
- Si l'on avait emprunté cette voie, le marché et la demande auraient été bien plus importants pour tous les acteurs.
- Si les responsables politiques se penchaient enfin sur la question de la diversification des structures (distribution et transformation), le marché serait peut-être organisé différemment. Surtout, le développement n'aurait pas été principalement le fait d'un acteur dominant le marché, du point de vue (légitime) de l'économie privée, mais aurait également résulté de réflexions stratégiques et d'initiatives des pouvoirs publics !
- Enfin, si les gouvernements précédents avaient soutenu plus fermement l'agriculture biologique et si le ministère actuel de l'Agriculture faisait de même, le Luxembourg serait mieux positionné par rapport au secteur biologique étranger

Au lieu que divers milieux préconisent désormais un retour en arrière en matière d'agriculture biologique, il faudrait mener une politique agricole résolument tournée vers l'avenir, durable et viable. Dans l'intérêt de tous : de la biodiversité, de la protection du climat, de la santé, des agriculteurs et des générations futures.

Pour cela, les initiatives suivantes sont indispensables :

1. Les dispositions Supply4Future doivent être conservées dans leur essence !

Les dispositions actuelles de la politique d'achat de *Restopolis / Supply4Future* doivent être maintenues par le système, ce qui permettra d'augmenter encore la part des produits biologiques dans les cantines publiques, comme c'est déjà le cas dans de nombreux autres pays !

Ce soutien à la conversion progressive de l'agriculture locale vers le bio reste indispensable. Cela permettra également, le cas échéant, d'augmenter systématiquement la part des aliments biologiques produits localement et de réduire ainsi les besoins en aliments biologiques importés

Le Mouvement Ecologique ne s'oppose toutefois pas à des modifications ponctuelles du système *Supply4Future*. Par exemple, pour mieux classer la production biologique locale par rapport à la production biologique étrangère ou pour discuter et optimiser certains points faibles concrets avec tous les acteurs (sans toutefois remettre en question le système).

2. Le modèle *Supply4Future* doit être étendu à toutes les cantines publiques ! Cela permettra d'augmenter les ventes de tous les producteurs locaux.

Il est irritant que ce soit le ministère de l'Éducation qui ait dû veiller à ce que les écoles proposent davantage d'aliments biologiques et issus de l'agriculture conventionnelle locale. Cela aurait dû être le rôle du ministère de l'Agriculture.

Si Martine Hansen suivait le bon exemple donné par l'initiative du ministère de l'Éducation, elle mettrait immédiatement en place une structure similaire pour TOUTES les cantines publiques, soutiendrait même le secteur privé et chercherait à coopérer directement avec tous les agriculteurs.

Pourquoi la ministre de l'Agriculture ne veille-t-elle pas à l'extension systématique du modèle Restopolis aux hôpitaux, maisons de retraite et autres institutions publiques/subventionnées ? (À l'exception de quatre modestes projets pilotes dans quelques institutions, rien n'est fait).

Cela créerait un marché plus vaste ! Une situation gagnant-gagnant pour tous : les agriculteurs conventionnels du Luxembourg et les agriculteurs biologiques !

Si ce marché existait déjà, la « controverse » selon laquelle les produits bio non locaux « désavantageraient » les produits locaux conventionnels serait totalement caduque : il y aurait alors suffisamment de débouchés pour tout le monde ! Tous les débats sur les dispositions de Supply4Future seraient alors d'autant plus caduques !

3. Définir le cadre politique de l'agriculture biologique !

Si la politique luxembourgeoise encourageait davantage l'agriculture biologique, sa part dans la production serait déjà bien plus importante aujourd'hui.

Le ministère investit par exemple des sommes considérables dans « *Sou schmaacht Lëtzebuerg* ». Ce sont les ministères de l'Éducation et de l'Environnement qui, par le biais de *Supply4Future* et du projet positif « *Natur genéissen* », sont actifs dans le domaine de la biodiversité et de la protection du climat, et non le ministère de l'Agriculture.

Le nouveau plan d'action biologique doit être discuté et élaboré avec les acteurs du secteur biologique et les organisations de protection de la nature ! Des objectifs ambitieux doivent être fixés.

Il faut alors disposer de capacités suffisantes au niveau du ministère de l'Agriculture, dotées des compétences nécessaires pour faire avancer et mettre en œuvre le plan d'action biologique dans la pratique. Ce n'est pas le cas actuellement !

4. Agir au niveau national pour orienter les structures de distribution et de transformation de demain

Le dossier Restopolis ne fait que mettre en évidence un problème systémique : les structures de distribution et de transformation dans le secteur alimentaire sont actuellement organisées selon les principes de l'économie de marché. Dans le cas d'une entreprise dominante sur le marché, il est indéniable que cela peut entraîner des inconvénients pour les milieux concernés, à savoir les agriculteurs et autres acteurs, mais aussi pour la collectivité.

Il incombe au gouvernement et au ministère de l'Agriculture d'analyser les structures actuelles et, conformément à l'intention du gouvernement de promouvoir la résilience, d'élaborer des critères définissant les structures souhaitables à l'avenir. Il convient à cet égard de réfléchir au rôle que le ministère pourrait jouer dans l'élaboration éventuelle de nouvelles structures.

Cela vaut tout particulièrement pour les structures de transformation dans l'agriculture biologique.

5. Fixer des orientations politiques en faveur de produits 100 % biologiques dans le domaine scolaire

Les dispositions de *Supply4Future* constituent, comme cela a été suffisamment exposé, une étape importante vers une alimentation saine et respectueuse du climat ainsi que vers la protection de la biodiversité.

Cette orientation politique doit être poursuivie de manière cohérente, avec l'objectif visé par d'autres pays et villes : progresser vers une alimentation 100 % biologique dans nos écoles !

Une étude montre qu'en Suède, par exemple, 60 % de tous les aliments utilisés dans le secteur public (y compris les écoles et les hôpitaux) devront être biologiques d'ici 2030 ; en Autriche, la part des aliments biologiques dans ces établissements devra passer progressivement de 25 % actuellement à 55 % d'ici 2030. Il existe également des programmes communaux ou municipaux. En Allemagne, l'objectif est d'atteindre au moins 30 % dans les cantines/restaurants universitaires subventionnés par l'État d'ici 2030.

ANNEXE:

Extraits de la déclaration gouvernementale

Production locale et gaspillage alimentaire

L'agriculture luxembourgeoise apporte de produits locaux de qualité supérieure qui sont généralement aussi plus respectueux de l'environnement en raison des distances de transport plus courtes. Le Gouvernement s'engage à ce que les produits locaux, saisonniers et régionaux soient davantage utilisés, notamment dans les écoles, les maisons relais, les crèches, les hôpitaux et les maisons de retraite et de soins. La législation en la matière sera amendée si, après analyse, cela s'avère nécessaire.

En outre, le Gouvernement soutiendra la commercialisation des produits des producteurs locaux et continuera à promouvoir et à développer les initiatives et les structures dans ce domaine. Le Gouvernement évaluera le système national de qualité et de certification des produits agricoles mis en place au cours de la dernière législature et l'adaptera si nécessaire. (...)

Agriculture biologique

Le Gouvernement soutiendra systématiquement l'agriculture biologique, aussi bien dans un esprit de diversification agricole que de protection de la nature, de l'eau, de la biodiversité ainsi que dans une optique d'une gestion durable des ressources naturelles.

Le Gouvernement analysera la situation actuelle du secteur ensemble avec les différents acteurs concernés et formulera des objectifs ambitieux et réalistes afin de mobiliser les moyens pour les atteindre. Il introduira, le cas échéant, des mesures supplémentaires afin de soutenir davantage l'agriculture biologique. Le Gouvernement veillera à ce que les agriculteurs qui souhaitent se convertir à l'agriculture biologique bénéficient d'un accompagnement et conseil optimal. Dans ce cadre, la conversion partielle des exploitations à l'agriculture biologique sera également soutenue.

Le Gouvernement soumettra le plan d'action PAN-Bio 2025 à une évaluation fondamentale dans le but de garantir sa praticabilité, tant au niveau de la production que de la commercialisation, en vue de l'élaboration d'un nouveau PAN-Bio. Le cas échéant, le Gouvernement procédera à une refonte complète



Vivant - critique - engagé!

Être Membre

du Mouvement Ecologique



mouvement
écologique



FORMULAIRE D'ADHÉSION

PLUS FORTS ENSEMBLE - DEVENIR MEMBRE DU MOUVEMENT ECOLOGIQUE



Je souhaite/Nous souhaitons devenir membre(s) (inclus le Kéisécker-Info)

Membre individuel

Contribution minimale 50 € (jeunes de moins de 18 ans, étudiants, chômeurs 20 €)

Adhésion familiale à partir d'un foyer de 2 personnes

Contribution minimale 75 €

Nom / Prénom Nationalité*

Profession Année de naissance

Signature

Nom / Prénom Nationalité*

Profession Année de naissance

Signature

Nom / Prénom Nationalité*

Profession Année de naissance

Signature

Rue + No

Code Postal / Localité

Email Tél.

Je souhaite recevoir les publications du Mouvement Ecologique sous forme imprimée.

Je ne souhaite pas recevoir de publications par courrier postal, mais consulterai le site web

Je m'abonne à la newsletter électronique / Email:
(N'oubliez pas d'indiquer votre adresse e-mail)

Je vais virer la cotisation sur un des comptes du Mouvement Ecologique:
CCP: LU16 1111 0392 1729 0000 / BCEE LU20 0019 1300 1122 4000

ou Je donne au Mouvement Ecologique l'autorisation de prélever le montant suivant sur mon compte bancaire:

auprès de ma Banque IBAN

ordre permanent mensuel O 4,17 € O 6,25 € O 7,50 € O 10 € oder O €

ordre permanent annuel O 50 € O 75 € oder O €

Date / /

Signature

* Doit être indiquée, conformément à la loi de 1928 concernant les asbl

www.meco.lu